



*Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence*

Mairie de Saint-Martin-Longueau

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2023 19H00.

Présents : M. Denis MESSIO, Mme Michelle CHAMBRELENT, M. Éric BARRUET, Mme Elisabeth BEBEN-MARQUE, Mme Isabelle JADAS, M. François LAURENT, Mme Virginie LEHMANN, M. Médéric PARROT, M. Benjamin LEPORCQ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Mme Aude DEFOSSEZ, ayant donné procuration à M. Denis MESSIO.
- Mme Catherine HIEGEL, ayant donné procuration à Mme Elisabeth BEBEN-MARQUE.
- M. Teddy PEZANT, ayant donné procuration à Mme Isabelle JADAS.
- M. Philippe POULAIN, ayant donné procuration à M. Éric BARRUET.
- M. Patrick RODRIGUEZ, ayant donné procuration à M. Médéric PARROT.

Absente :

- Nadège ROELENIS

A été nommé (e) secrétaire : Mme Isabelle JADAS.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux du 09 juin 2023
- Décisions modificatives sur le budget communal
- Ecritures d'amortissement travaux SEZEO
- Décision modificative sur le budget annexe assainissement
- Délibération pour le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57
- Délibération pour création d'un contrat unique d'insertion
- Délibération pour accorder une prime à un contrat de droit privé
- Délibération pour le changement de dénomination de l'APAVE
- Informations diverses

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 09 JUIN 2023.

Procès-verbal du conseil des élections sénatoriales de 19h00
Celui-ci est approuvé à la majorité.

Vote pour : 12.
Contre : 2.

Procès-verbal du conseil municipal de 19h30
Celui-ci est approuvé à la majorité.

Vote pour : 12.
Contre : 2.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL (FONCTIONNEMENT) : SUBVENTIONS
(Délibération n°2023-01-04/09)**

Nous avons été sollicités par l'association Aline, qui nous a demandé une subvention de 200 euros en faveur pour la lutte contre le cancer pédiatrique.

La dépense n'étant pas actée au budget primitif 2023, il est nécessaire de prendre une décision modificative. La somme de 300 euros est également ajoutée pour compléter une demande supplémentaire de pass seniors.

Les membres du conseil municipal délibèrent favorablement pour la décision modificative ci-dessous :

- Article 022 (D-F) : - 500 €.
- Article 6574 (D-F) : + 500 €.

Vote pour 14.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL (INVESTISSEMENT) :
MATERIEL INFORMATIQUE (Délibération n°2023-02-04/09)**

Afin d'anticiper le passage au nouveau système budgétaire et comptable, nous allons renouveler notre parc informatique pour le rendre plus approprié.

En effet, les ordinateurs sont moins performants et ne répondront pas aux recommandations pour l'utilisation des logiciels au quotidien (état-civil, gestion de la cantine, comptabilité).

Cela nécessite de faire une écriture budgétaire.

Les membres du conseil municipal prennent la décision modificative ci-dessous :

- Article 2313 (D-I) : - 6 000 €.
- Article 2183 (D-I) : + 6 000 €.

Vote pour 14.

**ECRITURES D'AMORTISSEMENT POUR LES TRAVAUX SEZEO
(Délibération n°2023-03-04/09)**

En 2022, nous avons effectué des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Paris (tranche 1).

A la demande du Trésorier, il est nécessaire d'amortir tous les ans la partie éclairage public. La durée préconisée par le SEZEO (Syndicat des Energies Zones Est de l'Oise) est de 20 ans.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de réaliser la régularisation de la façon suivante :

Investissement :

Chapitre 021	: - 973 €
Chapitre 040 / article 28041582	: + 973 €

Fonctionnement :

Chapitre 023	: - 973 €
Chapitre 042 / article 6811	: + 973 €

Vote pour 14.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(Délibération n°2023-04-04/09)**

A la demande du trésorier, une décision modificative est nécessaire pour le budget annexe assainissement.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de réaliser la régularisation de la façon suivante :

Fonctionnement dépenses :

Chapitre 022	: - 436 €.
Chapitre 042 / article 6811	: + 436 €.

Vote pour 14.

**DELIBERATION POUR LE PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57.
(Délibération n°2023-05-04/09)**

A compter du 1^{er} janvier 2024, nous avons l'obligation de mettre en application la nomenclature budgétaire et comptable M57. Pour cela nous avons dû demander l'avis au comptable public, qui a donné son accord de principe.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899, nous devons joindre à l'avis du trésorier une délibération du conseil municipal. A l'unanimité, le passage à la nomenclature M57 est adopté.

Vote pour 14.

**DELIBERATION POUR CREATION D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI).
(Délibération n°2023-06-04/09)**

Afin de permettre un retour à l'emploi aux postulants, la commune de Saint-Martin-Longueau souhaite mettre en place dans le cadre du parcours emplois compétences, la création de contrats unique d'insertion CUI CAE avec Pôle emploi.

Cela permet également à notre collectivité de bénéficier d'une aide à hauteur d'environ 40% pour les charges patronales sur la base du SMIC.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la création des CUI CAE au sein de la commune.

Vote pour 14.

**DELIBERATION POUR ACCORDER UNE PRIME A UN CONTRAT DE DROIT PRIVE.
(Délibération n°2023-07-04/09)**

Le régime indemnitaire mis en place par la collectivité autorise désormais l'attribution d'une prime aux agents contractuels de droit privé.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Vote pour 14.

**DELIBERATION POUR LE CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'APAVE.
(Délibération n°2023-08-04/09)**

Concernant le dossier de construction cantine / périscolaire, nous avons signé un contrat avec l'APAVE. Un avenant au marché d'APAVE contrôle technique doit être validé. Pour cela, nous devons délibérer pour le changement de dénomination qui est maintenant APAVE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à valider cet avenant.

Vote pour 14.

INFORMATIONS DIVERSES

Rentrée des classes : Aucun soucis à signaler sur la rentrée scolaire qui a eu lieu ce matin. Des travaux ont été faits cet été. Le remplacement de 3 portes se fera pendant les vacances de la Toussaint, puis 3 autres seront prévues au budget 2024.

Il y a 7 classes, soit une de moins, conséquence de la baisse des effectifs. Les effectifs sont de 165 élèves, dont 51 à Bazicourt (CE2, CM1, CM2). Il y a deux nouvelles directrices : Madame SAINT-GERMAIN à Saint-Martin-Longueau et Madame TAMALET à Bazicourt.

Deux nouvelles personnes ont pris leurs fonctions à l'école pour remplacer une ATSEM et un agent d'entretien.

Nous avons dépanné la société France Parking un samedi midi lors de précédents travaux de marquages effectués dans la commune. En dédommagement, une marelle en forme d'escargot vient d'être peinte samedi 02 septembre.

La piscine d'Estrées-Saint-Denis fermera pour travaux début 2024. Les élèves continuent de s'y rendre pour le cycle 1 (septembre à décembre 2023). Le trajet est plus rapide car il évite de traverser Pont-Sainte-Maxence. Les séances seront massées durant 2 semaines pour chaque groupe.

Périscolaire : Cette année, aucun parent nous a sollicité pour manque de place.

Cantine : Le déficit 2022/2023 s'élève à 14 080 euros pour 14 259 repas servis, soit environ 102 élèves par jour.

La répartition est de 85% pour Saint-Martin-Longueau ce qui représente 11 968 euros et 15% pour Bazicourt soit un montant de 2 112 euros.

Pour l'année scolaire 2023 / 2024, 130 élèves sont inscrits.

Épicerie sri lankaise : un couple est venu exposer leur projet d'ouverture d'une épicerie rue de Paris de premières nécessités (conserves, légumes, plats préparés). A ce jour, il a déjà un service de traiteur en région parisienne. Les points mis en avant sont les circuits courts et la proximité. Il y aura un dépôt de pain le lundi. Pour l'instant, les pièces administratives sont en cours de signatures, ainsi que les aides financières et administratives de la CCPOH. L'ouverture est prévue courant octobre.

Travaux rue de la Ferme (Oise habitat) : Le dernier compte-rendu ne signale pas de problème et la livraison est prévue fin de l'été 2024.

SEZEO remplacement 87 lanternes : le remplacement des rues qui ne sont pas encore équipées en LED (rues République, Eglise, Marais, Neuve, Désiré Eve) se fera finalement qu'en 2024, délai que le SEZEO nous a transmis.

Lotissement rue de la Madelon (Immo France) : Début des travaux prévus en octobre / novembre 2023.

A1 rénovation bretelles : La rénovation de différentes bretelles d'autoroute (Gournay sur Aronde, Ressons-sur-Matz, Arsy...) entrainera plus de circulation de poids lourds le soir à partir de 23h. Les travaux sont prévus du 18 septembre au 10 novembre.

Enfouissement réseaux RD 1017 (tranche 2) : Le début des travaux se fera la dernière semaine de septembre. La durée est d'environ 6 mois, câblage inclus.

Dossier cantine périscolaire : Nous avons l'accord des subventions du département et de la CAF dont la subvention prendra fin l'été 2024 ou dérogation à demander. Concernant la région, le dossier a été retenu mais nous n'avons pas encore connaissance du montant accordé. Le dossier DSIL de l'état est en cours. Les parlementaires de notre secteur se sont saisis de notre projet.

Rue des Rosiers : Le gravillonnage de la voirie est prévu entre mercredi 06 et vendredi 08 septembre.

Pass permis : Un dossier présenté par la mission locale est en cours, 70 heures seront effectuées au sein du service technique.

Chats errants : Suite à de nombreuses sollicitations des habitants, plusieurs demandes de devis sont en cours pour la prise en charge de chats errants par un prestataire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Éric BARRUET	Elisabeth BEBEN-MARQUE
Procuration de Mme DEFOSSEZ	Procuration à M. BARRUET		Procuration de M. POULAIN	Procuration de Mme HIEGEL
Isabelle JADAS	François LAURENT	Aude DEFOSSEZ	Catherine HIEGEL	Virginie LEHMANN
Procuration de M. PEZANT		Procuration à M. MESSIO	Procuration à Mme BEBEN	
Teddy PEZANT	Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Patrick RODRIGUEZ	Benjamin LEPORCQ
Procuration à Mme JADAS	Absente	Procuration de M. RODRIGUEZ	Procuration à M. PARROT	